



REMARQUES

Ce dossier constitue la partie graphique de la demande de permis d'urbanisme, ce n'est pas un dossier d'exécution.

Les cotes et les dimensions des éléments à démolir sont indiquées pour information et doivent être validés par le bureau d'étude en stabilité.

Les cotes et les dimensions des éléments structurels sont indiqués pour information et doivent être validés par le bureau d'étude en stabilité.

L'entreprise est tenue de vérifier toutes les cotes et dimensions.

Les diamètres de conduits et canalisations existantes ou projetées sont donnés à titre indicatifs et doivent être vérifiés par l'entreprise.

Les éléments relatifs aux techniques spéciales tels, entre autre, dimensions des gaines, implantations et tracé des canalisations, dimensions des conduits et canalisations, ventilation, évacuation des eaux usées, fécales et pluviales,... Y compris toutes les sujétions et ouvrages en découlant sont indiqués pour information et sont à charge des entreprises concernées ou du bureau d'étude en techniques spéciales qui en vérifie toutes les implications.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

Régularisation d'un bien existant			
Demande de permis d'urbanisme situation projetée coupe façades			
Chantier	Place de la Reine n°20 1030 Schaerbeek		
Maitre de l'ouvrage	Monsieur ERIC VAS Keman Square Marie Louise 185 1030 Bruxelles	T : 0475 49 17 91 E-mail : ericv@skvynel.be	
ARCHITECTE	Durany/Petro Rue Thiers 32 1030 Bruxelles	T : 02 245 89 21 F : 02 245 19 21 E-mail : a@architectes-ab.be	
Date		Echelles	Dossier
17 septembre 2018		div.	17-09-03
			PU 03